



REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE MARLIENS

21110

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 17 MAI 2017

**Présents :** Mrs Jean Marie FERREUX / Thomas JAMESSE / Jérôme CHAPUIS / Igor MAILLOTTE / Christian PIMENT / Jérémy FALLOT / Igor MAILLOTTE

Mmes Murielle BELLETERRE / Nathalie ENCINAS / Laurence SCHERRER

**Absents :** Laurent BONDOUX (PR Jérôme CHAPUIS) / Sébastien PACCOUD (PR Laurence SCHERRER).

**NETTOYAGE DU VILLAGE :** Deux enfants du village (Léa et Estelle) ont pris l'initiative de proposer une opération pour le village « NETTOYAGE DE LA NATURE » et sont venues présenter leur projet au Conseil Municipal. Après avoir écouté celui-ci, il émet un avis favorable à cette initiative qui se déroulera le 10 juin 2017. Le début de l'opération est fixé à 14 heures devant la salle des fêtes. La commune mettra à leur disposition des gants et des sacs poubelles. A l'issue de ce nettoyage, le goûter sera offert par la municipalité.

**OUVERTURE DE CREDIT :** Le conseil municipal décide d'ouvrir une ligne de crédit au compte 2131 pour régler le changement des radiateurs au locatif « Le Moutier »

**SUBVENTIONS 2017 :** Il fixe à 25€ par élève, le montant de la subvention attribuée aux écoles primaire et maternelle à savoir :

PRIMAIRE :  $46 * 25€ = 1125€$

MATERNELLE :  $29 * 25€ = 725€$

Il rappelle le montant des subventions attribuées jusqu'à ce jour par précédentes délibérations, a savoir :

CFA NOUES : 10€

COURTOISE GYM : 20€

RUGBY GENLIS : 50€

**CREATION D'UNE REGIE PROVISOIRE POUR LE 14 JUILLET :** Après renseignements pris auprès du Trésorier Municipal, l'Adjointe chargée des finances, explique que pour se mettre en régularité vis-à-vis des encaissements effectués pour le 14 juillet, il serait souhaitable de créer une régie de recettes provisoire pour cette manifestation. Le Conseil Municipal, après discussion, émet un avis favorable à cette proposition et décide de mettre en œuvre cette régie de recettes. Un arrêté sera pris pour la création et le conseil municipal décide Madame SCHERRER Laurence, régisseur et Monsieur CHAPUIS Jérôme mandataire, pour la tenue de celle-ci.

**TRAVAUX VOIRIE :** Monsieur le Maire informe qu'il a reçu Monsieur MARTIN de la MICA pour lui exposer le projet de rénovation des trottoirs route d'Echigey. Après cette visite, un dossier complet a été remis à la commune pour l'étude de ces travaux. Il informe aussi que les demandes de subvention doivent être faites au mois de septembre 2017. La commission URBANISME VOIRIE décide de se réunir le 12 juin 2017 à 17 heures pour étudier le projet.

**CARTE COMMUNALE ET PLUi :** Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise n'a pas obtenu la compétence du PLUi suite au refus de certaines communes. De ce fait, elle propose de mutualiser les dossiers pour les communes qui envisageraient de se doter d'un PLU soit d'une Carte Communale. Le conseil municipal, après discussion, décide de ne pas adhérer à leur proposition en motivant le fait que l'étude de la carte communale décidée par délibération en novembre 2016 est déjà bien avancée.

**LOTISSEMENT « LES CORNOTS II » :** Monsieur le Maire informe que la demande de lotissement a été transmise à la DDT le 27 avril 2017. Il informe aussi qu'il a déjà reçu plusieurs personnes qui sont vivement intéressées par les terrains. Le projet est de nouveau présenté aux conseillers. Une observation est apportée concernant une zone non constructible qui réduit un lot. Afin de réaliser les ventes au plus vite, et ce, dès la réception de l'arrêté de lotir, le conseil municipal, après discussion et calculs divers, fixe le prix de vente du terrain à 100€ TTC le M<sup>2</sup>. Il demande aussi que cette zone soit rebasculée en zone constructible.



**JONCTION CV et RD 116D** : A la demande de Monsieur le Maire de Tart de Haut, celui-ci souhaiterait que la priorité à droite sur cette RD en venant de Marliens et en montant sur Tart le Haut soit supprimée. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande afin de limiter les excès de vitesse.

**EMPLOYERS COMMUNAUX** : La date de réception des candidatures pour l'embauche d'un remplaçant pour l'agent technique partant en retraite, étant passée, Monsieur le Maire, malgré son pouvoir de décision en la matière, fait part des divers curriculum vitae qu'il a reçus. Le conseil municipal, au vu de ceux-ci, se prononce en la faveur de Monsieur FREBY Mickaël qui semble être la personne la plus compétente pour ces divers travaux. Un contrat à durée déterminée de trois mois lui sera établi avec une durée hebdomadaire de 16 heures. Concernant Gérard, le conseil continuera de l'employer occasionnellement à raison de 8 heures hebdomadaire.

**CIMETIERE** : Des travaux ont été réalisés antérieurement et des dons pour ceux-ci ont été faits. Malheureusement, du fait de la sécheresse et un manque de moyen pour arroser, des travaux sont à repenser pour le remettre en état. Le conseil municipal décide donc l'achat d'une moto pompe pour l'arroser correctement.

**DEPART EN RETRAITE** : Le conseil municipal organisera une petite cérémonie, le 31 mai 2017 à 18 heures 30 pour honorer le départ en retraite de Gérard.

**KERMESSE DES ECOLES** : Celle-ci se déroulera le 17 juin 2017.

**BIBLIOTHEQUE** : Monsieur le Maire fait une rétrospective de la fréquentation des habitants à la bibliothèque depuis plusieurs années. Il en ressort que celle-ci est très appréciée par les habitants.

**VISITE DES PARLEMENTAIRES** : Monsieur le Maire informe qu'il a reçu Monsieur le Sénateur Alain HOUPERT et qu'il y a une réunion publique avec madame CARAVEL.

**14 JUILLET 2017** : Les festivités se dérouleront le 13 au soir. Le prix du repas reste inchangé par rapport à 2016 : 12€ pour les adultes du village, 14€ pour les extérieurs et 8€ pour les enfants jusqu'à 12 ans. LA ROTISSERIE CHARPY de Marliens sera sollicitée pour établir le menu. Monsieur le Maire se charge aussi de commander le feu d'artifice en demandant une qualité supérieure à celle de l'année dernière, d'acheter les lampions, des brocs, etc.... Il confirmera au musicien sa présence. L'adjoint se charge comme chaque année de l'achat des boissons. Chaque conseiller est mandaté pour préparer les amuses bouches pour l'apéritif. Les inscriptions seront distribuées prochainement dans les boîtes aux lettres des habitants.

**INAUGURATION DE L'ESPACE CAMILLE MAILLOTTE** : Le conseil municipal met en place la cérémonie pour cette inauguration qui se déroulera le 9 septembre à 11 heures.

**ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 et 18 JUIN 2017** : Le tableau pour les tours de garde en cours de finalisation sera transmis à chaque conseiller.

**ECOLES** : le Maire informe d'une demande de la Directrice pour clôturer la place de l'église lors de la fête « LE JARDIN DES CONNAISSANCE ». Un avis défavorable est donné car la commune ne possède pas de barrières de sécurité.

**DIVERS** : Le conseil souhaite que des poubelles soient achetées et mise en place dans divers points du village : Benne à verre, Tennis, Jardin.

La prochaine réunion est fixée au 28 juin 2017.

**Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 22 mai 2017 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Le Maire,  
**Jean Marie FERREUX**

